Procédure inscription 2022-2023

/!\ A LIRE AVANT TOUTE INSCRIPTION /!

Vous pourrez vous inscrire **en ligne** dès le **vendredi 19 août 2022** pour la saison 2022-2023 via la plateforme *AssoConnect*.

1) Pour accéder à la plateforme, cliquer sur le lien suivant
https://ecole-de-danse-classique-et-modern-jazz.assoconnect.com/collect/description/255500-b-inscriptions-2022-2023

Ce lien est également disponible sur le site internet de l'ecole de danse.

2) Après **lecture des informations** sur la page d'accueil, **télécharger** les documents nécessaires à toute inscription (planning et tarifs des cours, questionnaires de santé (une version pour les mineurs et une version pour les majeurs, règlement intérieur 2022-2023). *Tous ces documents sont également disponibles sur le site internet de l'ecole de danse*.

3) **Cliquer** sur le bouton J'ADHÈRE ! .

4) **Saisir** votre *adresse email* afin de recevoir le mail de confirmation de pré-inscription(s).

/!\ Il est possible d'inscrire plusieurs personnes en même temps. Vous pourrez à la fin de chaque formulaire d'inscription (un par personne) ajouter une personne et un nouveau formulaire s'ouvrira.

5) **Remplir** *nom* et *prénom* de la **première personne** à inscrire puis choisir le cours dans lequel vous souhaitez l'inscrire.
/!\ Nous demandons à cette étape de saisir le nom et le prénom du danseur. Les informations liées aux parents vous seront demandées par la suite.

/!\ L'adhésion de 16 euros est obligatoire, nous n'avez donc pas besoin de faire ce choix.

/!\ /!\ Si la même personne souhaite s'inscrire à deux cours, des formules deux cours ont été créées à la fin du formulaire. Elles tiennent compte de la **réduction de 30Euros** par an pour l'inscription à un deuxième cours.

6) Comme préciser plus haut, il est possible d'inscrire plusieurs personnes de la même famille, il vous suffit dans ce cas-là de cliquer sur le bouton AJOUTER UNE PERSONNE à la fin du formulaire et un nouveau formulaire s'ouvrira.

/!\ La réduction de **30Euros/an** pour l'inscription d'un **deuxième membre** et celle de **39 euros** pour l'inscription d'un **troisième membre ou plus** est appliquée automatiquement au montant total des inscriptions lors de la saisie des différents inscrits.

7) Lorsque vous avez inscrit tous les membres de votre famille, vous êtes invités à lire puis **accepter** le règlement intérieur en cochant le bouton suivant J'accepte les CGUV . Le règlement intérieur est accessible et téléchargeable en cliquant sur le .

8) **Cliquer** ensuite sur le bouton **continuer** pour finaliser votre inscription. Il vous sera alors demander de créer un compte ou pas. Ce choix ne changera rien à la suite de la procédure.

Procédure inscription 2022-2023

Cependant, toutes modifications sur les inscriptions que nous pourrions être amenées à réaliser par la suite seront plus simple si vous avez un compte.

/!\ La création d'un compte vous permet d'avoir un profil sur la plateforme et d'ajouter une adhésion sur ce profil. Il vous sera demander un mot de passe pour accéder au profil et ainsi faire par la suite d'autres achats sur le site.

9) **Remplir** les informations relatives à chaque adhérent (date de naissance, adresse postale, certificat médical, personnes à contacter en cas d'urgence, coordonnées des parents pour les mineurs).

/!\ Concernant le certificat médical :
Pour les mineurs : il n'y a plus besoin de certificat médical MAIS vous devez répondre au questionnaire de santé « mineur » qui se trouve dans les documents à télécharger lors de la première étape. Si vous répondez **non** à toutes les questions, vous pouvez simplement l'attester dans le formulaire en ligne. Dans le cas contraire, un certificat médical sera nécessaire.
Pour les majeurs : un certificat médial de moins de 3 ans est obligatoire pour toute personne de plus de 18 ans. Si votre certificat médical est encore valide, remplissez le questionnaire de santé « majeur » et si vous répondez **non** à toutes les questions, vous pouvez l'attestez dans le formulaire en ligne et déposer votre certificat médical. Dans le cas contraire (i.e. réponse OUI à une des question) ou si votre certificat médical n'est plus valide, il faudra fournir un nouveau certificat médical dès la rentrée et avant le 30 septembre 2022.

10) Choisir votre mode de paiement et valider le paiement.

/!\ **Pour le paiement par carte bancaire** : si vous choisissez un paiement en plusieurs fois, le nombre de paiements est de 3 avec un délai de trois mois entre chaque paiement. Vous recevrez un mail attestant de votre paiement. *Le délai peut être de quelques jours*.

11) Merci ! Vous recevrez une confirmation de votre pré-inscription par email.

Votre inscription sera définitivement validée une fois le **règlement reçu**
(possibilité de règlement en plusieurs chèques, ANCV/ Vacances, ANCV / Sport, Top'départ culturel, Pass'sport culture, etc. et/ou les documents nécessaires (certificat médical, questionnaire etc.))

le samedi 3 septembre 2022 (9h-12h) ou le jeudi 8 septembre (17h30-19h00)

Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe du bureau par email sur **ecolededanse.secretariat@gmail.com**.